

Préservation des ressources (eau, sol, biodiversité)

en travaillant sur l'adaptation des pratiques agricoles



Aménagement du territoire

- en favorisant l'équilibre entre urbanisation et agriculture,
- en luttant contre la fermeture des paysages

Adaptation au changement climatique

- en contribuant à la mise en place des PCAET
- en développant la production d'énergies renouvelables

Consommation de produits de proximité

- en organisant des circuits de distribution locaux (restauration collective, marchés de producteurs, points de vente collectifs)
- en accompagnant les filières locales

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AIN, ACTEUR CENTRAL DU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE TERRITOIRE

Maintien de l'économie et de l'emploi

sur votre territoire en favorisant l'installation d'agriculteur

Services rendus aux collectivités

en organisant les épandages de boues de stations d'épuration et de lagunes

